

Commune de Wasseiges
Ecole communale de Wasseiges

Projet d'établissement

**Le respect est le fondement
de la véritable harmonie et
du vivre ensemble !**

Années scolaires :

2018/2019

2019/2020

2020/2021

Respecter les autres !

Se respecter soi-même !



Respecter
l'environnement !

Respecter le matériel !

Preliminaires

Notre projet d'établissement s'articule autour du projet éducatif et du projet pédagogique du pouvoir organisateur. Ce projet est construit sur base des décrets « Ecole de la réussite » du 14/03/1995 et « Missions prioritaires pour l'école » du 24/07/1997.

L'équipe pédagogique de notre établissement a le souci d'amener les élèves à la maîtrise des compétences telles que définies par le décret « Missions » et développées dans les « socles de compétences ». Elle respecte le programme du CECP que le pouvoir organisateur de la Commune de Wasseiges a adopté.

Notre établissement

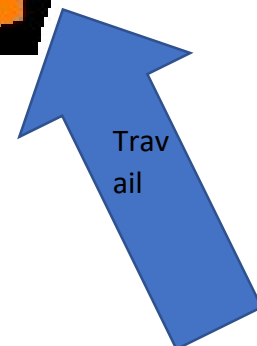
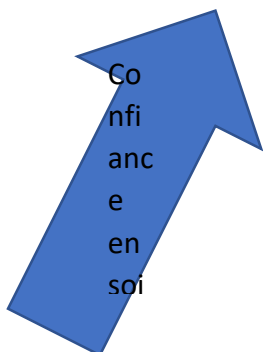
Une équipe dynamique et motivée accueille vos enfants dans un écrin de verdure. L'école dispose de classes agréables et modulables en fonction des activités proposées. Les cours de récréation des classes primaires et maternelles sont séparés.



Nos valeurs



Des apprentissages qui ont du sens.
La continuité des apprentissages.
La différenciation.
L'évaluation formative.
La confiance
La tolérance
Le respect



Notre conception

Par l'élaboration de ce projet d'établissement, nous souhaitons mettre l'accent sur le **respect**. Nous travaillerons à la fois le respect de soi, le respect de l'autre, le respect de l'environnement et le respect du matériel.

Pour ce faire, nous articulerons nos pratiques pédagogiques autour de divers axes :

1. **Promouvoir la confiance en soi et le développement harmonieux de chaque élève** en favorisant l'autonomie, en tenant compte des rythmes de chacun, en utilisant l'erreur comme outil de régulation et de progression, en valorisant les progrès réalisés et en pratiquant le renforcement positif.
2. **Amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences** qui leur permettront de prendre une place active dans la société en donnant du sens aux apprentissages, en mobilisant les compétences transversales et disciplinaires, en adoptant des démarches actives, en tenant compte de la continuité des apprentissages, en favorisant le travail en cycles avec des activités communes et des outils qui facilitent le passage entre les classes maternelles et la première année primaire, en utilisant des manuels communs, en pratiquant la différenciation, en revenant à la manipulation si cela s'avère nécessaire et en travaillant en concertation.
3. **Préparer chaque élève à devenir un citoyen responsable** capable de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire et pluraliste en préférant des travaux de groupes, en veillant à la socialisation de chaque enfant, en donnant la parole à l'élève et en privilégiant les pratiques démocratiques.
4. **Assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale** en proposant une différenciation des apprentissages, en pratiquant l'évaluation

formative et en tenant compte des besoins et des préoccupations des enfants.

5. **Faire prendre conscience qu'il est indispensable de prendre soin de notre environnement** en pratiquant le tri sélectif, en évitant le gaspillage des diverses ressources, en privilégiant une alimentation saine et en menant diverses actions de sensibilisation.

Communication

La communication tient également une place prépondérante dans notre établissement. En effet, dès la rentrée, une réunion est organisée afin d'expliquer aux parents le fonctionnement de l'année scolaire. Diverses réunions sont mises en place durant l'année scolaire. Les enseignants se tiennent également à la disposition des parents sur rendez-vous. Les communications passent soit via une farde d'informations ou le journal de classe (pour les classes primaires) et le cartable (pour les classes maternelles).

De plus, un comité de parents se réunit à différents moments de l'année scolaire afin d'aider les enseignants lors des manifestations organisées.

Développement des enfants

Durant l'année scolaire, diverses activités créatives, culturelles et sportives sont organisées. Ces activités sont menées en fonction des projets mis en place. Voici, à titre d'exemple, ce qui peut se faire :

- Organisation de journées sportives.
- Visites de musées.
- Théâtre.
- Visites de la bibliothèque
- Sensibilisation à l'environnement.
- Visite de lieux historiques qui ont valeur de mémoire collective.
- ...

Prévention et prise en charge des discriminations et des violences

En fonction des besoins et de divers projets menés durant l'année scolaire, des animations de sensibilisation peuvent être mises en place (activités menées avec Openado, sensibilisation aux handicaps, ...)

Année complémentaire

Les enfants qui éprouvent des difficultés feront l'objet d'une attention particulière de la part des enseignants. L'équipe veillera à ne pas bloquer un élève dans sa progression, même si cette dernière n'est pas régulière.

Dans le cas où la nécessité d'accomplir une année complémentaire est envisagée, la spécificité du cas sera analysée par l'équipe éducative en charge de l'enfant et des solutions adéquates seront mises en place. Cette année complémentaire ne sera en aucun cas considérée comme un redoublement. Elle permettra simplement à l'enfant d'évoluer tout en retravaillant les compétences non acquises.

Intégration

Conformément au décret « Missions », l'équipe pédagogique s'engage à examiner au cas par cas toutes les demandes d'intégration et à mettre en place des conditions nécessaires à la réussite de cette dernière.

Formations des enseignants

Des formations obligatoires sont organisées. Le pouvoir organisateur se charge de mettre en place au maximum 3 journées formatives. De plus, librement, les enseignants s'inscrivent à diverses formations proposées et reconnues par la FWB qui ont pour objectif de permettre à chacun d'entre eux d'évoluer dans sa pratique professionnelle.

Passage entre les classes primaires et le secondaire

Dans le courant des deux dernières années de l'enseignement primaire, des informations sont données aux élèves en ce qui concerne les études secondaires. Voici, à titre d'exemple, les choses qui peuvent être mises en place :

- Visite d'une école secondaire.
- Sensibilisation aux métiers techniques en pénurie.
- Informations individuelles données aux parents.
- ...

Frais

A chaque rentrée scolaire, une estimation des frais qui seront réclamés est remise aux parents.

A la fin de chaque trimestre, un relevé des frais engendrés est également remis à chaque parent.

Informations utiles

Administration communale de Wasseiges :

Rue Baron d'Obin, 219

4219 Wasseiges

081/85.54.80

Service des repas chauds : Madame Dupont : 081/40.89.96

Echevin de l'enseignement : Mr Thomas Courtois

Ecole communale de Wasseiges :

Rue du Moulin, 61

4219 Wasseiges

081/85.66.11

0486/180.169

Direction : Mr Lefèvre Patrice

ec002426@adm.cfwb.be

Accueil extrascolaire « Le p'tit 4 heures »

Salle « Al'Torette »

Rue du Moulin, 4

4219 Wasseiges

Responsable : Madame Stessens Cindy (081/40.83.01)

Partie à compléter

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance des projets d'établissement, éducatif et pédagogique de l'école communale de Wasseiges.

Signature,
